

SCI L'OREE DU BOIS
Chez Mme ORTIZ Patricia
447 Chemin du Moulin à Vent
13940 MOLLEGES

Mairie de MONTCLAR
Monsieur le Maire
Bâtiment communal
04140 MONTCLAR

Mollégès,
Le 04/09/2019

Lettre recommandée AR

Objet : opposition à modification du PLU / Avis d'enquête publique

Monsieur,

Nous avons appris aujourd'hui le projet de modification du PLU de la ville. Nous vous notifions par la présente nos observations sur le projet de PLU 2019.

Nous sommes propriétaires des parcelles AB102 et AB104, classées dans le PLU 2012 en zone constructible, à côté de résidences existantes et au-dessus d'un transformateur EDF. Le nouveau découpage proposé dans le projet de PLU 2019 passe sur les limites de nos parcelles pour les exclure et les classer en zone NS.

Or, en novembre 2007, nous avons obtenu un permis de construire pour un collectif de logements avec places de stationnement destinées aux primo-accédants. Le promoteur qui travaillait avec nous n'a pas réussi à finaliser les ventes. Rien n'a été construit.

En Avril 2015, nous avons signé un compromis avec un acquéreur, il s'est déplacé en mairie et a rencontré le chargé d'urbanisme. Celui-ci a répondu que tout projet sur notre parcelle serait préempté. Le compromis est tombé à l'eau.

En juillet 2016, la mairie a refusé un permis de construire à M. LESCUYER Bertrand qui demandait également un permis sur notre parcelle. M. BLOT a signé le refus.

En 2017, M. BASSERAS et moi-même sommes venus rencontrer M. CHARIOT avant dépôt d'une demande de PC. M. CHARIOT a répondu que le maire ne délivrerait plus de PC car le préfet refusait de contresigner tant qu'une nouvelle station d'épuration ne serait pas redimensionnée.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que nos parcelles sont destinées à être urbanisées et demandons le respect du plan masse de l'origine de la station avec ses îlots de constructibilité, ilots dans lesquels serait notre parcelle.

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations distinguées.

ORTIZ Patricia

